

Fiche de manifestation - 2024

N° de demande :
(réservé administration)



Toute demande doit être impérativement déposée à l'accueil de la Mairie de Villemur-sur-Tarn au minimum **3 semaines avant** la date de la manifestation ou **envoyée aux 3 adresses e-mails** suivantes : contact@mairie-villemur-sur-tarn.fr | stm.logistique@valaigo.fr | dir.culture@mairie-villemur-sur-tarn.fr

LE DEMANDEUR

* Nom et prénom :

* Mail :

* N° de téléphone :

Date et signature *

LA MANIFESTATION

* Nom de la manifestation :

* Date :

* Adresse de la manifestation :

Visa de la Commune

* Avez-vous fait une demande de réservation de salle ? Oui Non

* Nombre de personnes attendues : * Entrée payante : Oui Non Tarif (si payant) :

VOS BESOINS EN MATÉRIEL

		Quantité	Stock
Podium remorque 48m ²			1
Podium remorque 35m ²			1
Petit podium remorque 13m ²			2
Barrière de sécurité			200
Mât - éclairage fête locale			10
Mât - pour drapeaux			2
Séparateur de voie publique - mur d'eau			80
Panneau de signalisation temporaire	Sens interdit		10
	Route barrée		10
	Déviations gauches		10
	Déviations droites		10
	Stationnement interdit		10
Table	Plastique (1,75m x 0,8m)		80
	Bois (2,20m x 0,8m)		10
Chaise plastique			600
Banc bois (2,20m)			65
Praticable intérieur (2m x 1m)			12
Élément de scène extérieur (1,20m x 1,20m)			20
Grille d'exposition			40
Sono	Sono avec un micro		2
	Pied micro		1
Conteneurs* <i>Minimum 1 bac de tri par manifestation</i>	Ordures ménagères 770 litres		10
	Tri sélectif 770 litres* <small>Bac de tri sélectif obligatoire sur les événements</small>		4
	Ordures ménagères 120 litres		6
	Tri sélectif 120 litres* <small>Bac de tri sélectif obligatoire sur les événements</small>		3

INFORMATIONS

En cas de demandes multiples en raison de plusieurs événements planifiés sur une même date, le service se réserve le droit de répartir le matériel de manière équitable aux organisateurs concernés.

En cas de dégradations ou de pertes constatées, l'utilisateur ou l'association s'engage par la présente à prendre en charge les réparations ou le remplacement du matériel prêté. Cette fiche de manifestation doit être obligatoirement remplie, datée et signée pour être prise en compte par les services compétents.

* Champ obligatoire



AUTORISATIONS NÉCESSAIRES AU DÉROULEMENT

Les pièces justificatives sont à joindre à votre demande, en fonction de la nature de la manifestation.

Arrêté préfectoral

Manifestations nécessitant l'occupation du domaine public de plusieurs communes simultanément ou à caractère revendicatif

Arrêté municipal

Manifestations nécessitant l'occupation du domaine public

Licence débit de boissons

Obligatoire dès vente d'alcool - formulaire à retirer auprès du service État Civil.

Déclaration Sacem

Pour savoir si vous devez faire une déclaration Sacem : clients.sacem.fr/autorisations

INFORMATIONS POUR DEMANDE D'ÉLECTRICITÉ

Désignation des équipements ou appareils à brancher Ex. : Friteuse	Tension 220 ou 380 volts Ex. : 360	Intensité (Ampère) Ex. : 20	Puissance (Watt) Ex. : 600	Type de prises Ex. : Hydra 3-P-N-T

Attention

Toutes les caractéristiques doivent figurer sur le tableau ci-dessus
Les enrouleurs doivent impérativement être déroulés entièrement
Merci de bien vouloir préciser l'installation électrique sur le plan d'implantation ci-dessous

PLAN D'IMPLANTATION

En cas de dégradations ou de pertes constatées, l'utilisateur ou l'association s'engage par la présente à prendre en charge les réparations ou le remplacement du matériel prêté. Cette fiche de manifestation doit être obligatoirement remplie, datée et signée pour être prise en compte par les services compétents.